

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation Formation conduisant à un diplôme conférant le grade de master

### Diplôme d'état d'architecte

- Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la double tutelle du ministère chargé de la culture et du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a été fondée en 1927 et s'est installée en 1975 au sud de la ville dans un nouveau bâtiment de la Villeneuve, quartier édifié durant les années 1970 et contigu aux quartiers contemporains de la Villeneuve d'Echirolles et du Village olympique. L'école est localisée à proximité du campus universitaire de la Cité des Territoires qui regroupe l'Institut d'urbanisme de Grenoble (IUG - Université Pierre Mendès France) et l'Institut de géographie alpine (IGA - Université Joseph Fourier). Le 29 décembre 2014, un décret a fixé la création de la Communauté d'universités et d'établissements Université Grenoble Alpes (ComUE UGA) comprenant comme membres les trois universités grenobloises fusionnées au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Institut polytechnique (INP) de Grenoble, le CNRS (Centre national de recherche scientifique) et l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique). L'ENSAG est associé à la ComUE UGA au même titre que l'IEP Grenoble (Institut d'études politiques de Grenoble), le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) et l'Université de Savoie Mont Blanc.

L'école accueille près de 1000 étudiants chaque année. Elle fait partie des quatre écoles publiques d'architecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec les ENSA (écoles nationales supérieures d'architecture) de Lyon, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand. Elle peut mener des actions communes avec elles. L'ENSAG est en outre membre fondateur du groupement d'intérêt public des grands ateliers de l'Isle-d'Abeau (GAIA) et fait partie de l'alliance des grandes écoles Rhône-Alpes Auvergne.

L'école délivre les deux diplômes de la formation d'architecte, le Diplôme d'études en architecture (DEEA) à l'issue d'un cursus d'études de trois années et le Diplôme d'état d'architecte (DEA) à l'issue de deux années d'études supplémentaires. Elle offre, en complément, la possibilité de suivre la formation conduisant à l'obtention de l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). L'ensemble du cursus d'études supérieures licence-master-doctorat (LMD) est inscrit au sein de l'établissement qui accueille plus de quarante doctorants dans ses laboratoires de recherche, animés et encadrés par de nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs (70). Par ailleurs, d'autres formations sont délivrées au niveau master, un Diplôme propre aux écoles d'architecture (DPEA) *Design et innovation pour l'architecture*, un master *Sciences du territoire* avec l'IUG et l'IGA. En formation post-master, est délivré, en deux années, un Diplôme de spécialisation en architecture (DSA) *Architecture de terre*.

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble inscrit sa pédagogie dans une perspective d'expérimentation et ceci, aussi bien dans l'élaboration d'attitudes ou de positions de conception que dans les processus de concrétisation des projets. Cette orientation permet de mettre en résonance, dans l'enseignement, des apports théoriques issus de la recherche et des apports professionnalisants. L'école vise à former des architectes ayant le sens de l'innovation, conscients des évolutions sociétales et environnementales.

## Présentation du diplôme

L'ENSAG prépare en deux années au Diplôme d'état d'architecte (DEA) conférant le grade de master qui donne accès aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture (hors exercice en nom propre) en formant à une maîtrise de la conception et du projet architectural par un approfondissement des méthodes et savoirs abordés dans le 1<sup>er</sup> cycle validé par le DEEA. La compréhension critique des contextes, échelles, usages et techniques est de plus en plus activée et affinée durant le cycle conduisant à la délivrance du DEA. Ce cycle permet aussi à un certain nombre d'étudiants de se préparer de manière spécifique à la recherche. Au regard de l'implication importante des enseignants chercheurs, certains secteurs stratégiques majeurs autour des questions de l'habitat, de l'environnement, des ambiances et de la culture numérique peuvent être approfondis.

Le 2<sup>ème</sup> cycle d'études comporte 16 unités d'enseignements (UE), 1200 heures d'enseignement encadrées et donne lieu à la délivrance de 120 ECTS. L'enseignement est dispensé pour l'essentiel à l'ENSAG, au 60 rue de Constantine à Grenoble, où atelier maquette, espace construction, atelier ambiances, centre de ressources langues, etc., permettent une pédagogie active et expérimentale. Il peut se déplacer aux GAIA.

## Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs de la formation correspondent à ceux de la directive européenne de 2005 et se déclinent en trois grands champs :

- permettre l'acquisition des méthodes, outils, savoirs et références pour concevoir et savoir réaliser un projet d'architecture en mobilisant des connaissances techniques structurales, technologiques, de confort, etc.,
- conférer une aptitude à se déterminer dans la profession, comprendre les contextes, l'environnement, etc.,
- ouvrir aux outils de référence, aux réglementations (urbaines et architecturales) et aux modes d'organisations, aux processus de production.

Dans ce cadre, l'école vise une orientation plurielle de sa pédagogie qui permette des choix aux étudiants dans une perspective d'autonomisation. A cet effet, une coloration thématique des ateliers est proposée. Elle n'exclut pas l'accès à des fondamentaux communs et à des acquis disciplinaires progressifs et homogènes.

La formation, sur quatre semestres comprend :

1) un tronc commun sur les deux années du cursus d'études organisé en UE indépendantes. Il revendique une transversalité à côté de l'organisation verticale des thématiques de projet. Les UE regroupent des étudiants des différentes thématiques de projet. Le programme pédagogique de ce tronc commun comprend :

- une UE commune au 1<sup>er</sup> semestre de la 1<sup>ère</sup> année,
- une UE au choix parmi 10 proposées au 2<sup>ème</sup> semestre,
- une UE communication en 3<sup>ème</sup> semestre intégrant une certification en langue pour le plus grand nombre.

2) un enseignement de projet en six thématiques dont certaines sont liées à la recherche développée dans les laboratoires ou équipes de l'école. Chaque studio thématique organise la progressivité de l'atelier et des séminaires sur quatre semestres. Les étudiants ont la possibilité de changer de thématique en cours de cursus.

3) un mémoire soutenu en fin de 1<sup>ère</sup> année.

4) un stage de formation pratique de deux mois minimum en France ou à l'étranger à valider au cours du cycle.

5) pour les PFE (projet de fin d'études) mention recherche, les étudiants suivent un parcours d'enseignement spécifique.

Le dernier semestre est concentré sur le PFE. Seuls les étudiants ayant validé toutes les UE peuvent s'inscrire au dernier semestre de préparation du PFE et le soutenir. La validation des PFE s'effectue devant un jury constitué par les responsables du cycle, les notes sont communiquées en fin de session. Pour les PFE mention recherche, un jury spécifique est organisé. Ce jury comprend deux HDR (Habitations à Diriger des Recherches) et un autre membre doctorant.

Si la structure globale des enseignements est satisfaisante, les ateliers thématiques paraissent assez cloisonnés et on mesure mal comment les étudiants peuvent passer de l'un à l'autre, même si une stabilisation paraît assurée à un certain moment en vue de la réalisation du PFE. Les spécificités de ces ateliers ne sont pas toujours perceptibles à travers l'énoncé de leurs objectifs. Des différences affichées pourraient parfois trouver place dans un même champ ou domaine, ouvert en options (par exemple, *Grands territoires* et *Montagne*). Par ailleurs, la mise en relief des sciences et techniques pour l'architecture n'apparaît pas clairement. On ne trouve qu'un ingénieur dans le personnel enseignant, un seul atelier ou studio intègre un ou des ingénieurs. Les travaux dirigés (TD), en n'étant pas reliés aux projets d'ateliers, suffisent-ils à établir une culture constructive suffisante ?

L'importance des langues pour la mobilité étudiante, mais aussi pour la communication professionnelle internationale, a conduit l'école à développer l'enseignement des langues, anglais, espagnol, italien, au niveau B2. Des TD sont le lieu de l'exercice de la langue pour l'anglais et un centre ressource en langues est mis à disposition des étudiants.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le cycle DEA n'est pas la seule formation de 2<sup>ème</sup> cycle de l'école qui compte aussi :

- le DPEA *Design pour l'architecture* qui se situe comme une formation de 2<sup>ème</sup> cycle (méthodes du design),
- le master *Sciences du territoire* en association avec les universités Pierre Mendès-France et Joseph Fourier, avec quatre spécialités : *Urbanisme et projet urbain - Maîtrise d'ouvrage et management du patrimoine bâti - Urbanisme, habitat, coopération internationale - Ville, territoires et durabilité.*

En post-diplôme sont également proposés :

- un DSA en deux années avec le laboratoire *CRAterre*,
- la formation conduisant à la HMONP.

En 3<sup>ème</sup> cycle, le doctorat est adossé aux laboratoires de l'ENSA et majoritairement au sein de l'école doctorale (Université Grenoble Alpes) *Sciences de l'homme, du politique et du territoire* (ED 454), à laquelle l'ENSAG est associée.

L'adossement à la recherche est probant et l'école est un pôle de recherche reconnu jusqu'au niveau international. Quatre entités de recherche y sont accueillies : l'unité *Architecture, environnement et culture constructive* associant les laboratoires *CRAterre* et *Cultures Constructives*, l'UMR (unité mixte de recherche) CNRS 1563 *Ambiances architecturales et urbaines* avec le centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON), le laboratoire *Métiers de l'histoire de l'architecture, édifice, ville-territoires*, l'équipe de recherche *Architecture, paysage, montagne*. Il s'y ajoute le réseau thématique international *Ambiances* piloté par l'UMR CNRS 1563.

L'école fait partie de la ComUE Université de Grenoble-Alpes. Elle est membre fondateur des GAIA et membre de l'alliance des grandes écoles Rhône-Alpes et du réseau des écoles d'architecture européennes. Elle est acteur du programme « égalité des chances ».

Il existe des collaborations sur la question de l'habitat éco-responsable s'appuyant sur un rapprochement d'enseignements de l'ENSAG et de l'ENSA Lyon en liaison avec les GAIA.

La région Rhône-Alpes soutient l'ENSAG pour la recherche, la pédagogie et des actions spécifiques. Par ailleurs, des partenariats existent avec la ville de Grenoble : d'une part sur des questions d'aménagement du territoire qui permettent aux étudiants de mieux saisir les questionnements des collectivités territoriales, d'autre part dans le cadre des expositions ou d'actions ponctuelles (ère du numérique, habitat durable, etc.). Des liens sont également établis avec la métropole, des communes sont sollicitées pour des ateliers de projet. D'autres formes de partenariats s'établissent avec des entités culturelles : Maison de l'architecture, cinémathèque, Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, etc.

Au niveau international, l'école dispose d'un vaste réseau de trente pays avec lesquels des accords ou conventions sont engagés avec une dominante européenne liée au programme Erasmus (41 conventions) mais aussi l'Amérique du Sud (11 conventions), l'Amérique du Nord, l'Asie et l'Afrique du Nord (11 conventions) et l'Océanie. Chaque année, cette politique permet à une soixantaine d'étudiants (en majorité inscrits en 2<sup>ème</sup> cycle) de bénéficier d'un voyage d'études à l'étranger. Un suivi solide du dispositif est organisé afin d'éviter une trop grande dispersion des actions menées et de ne maintenir que les conventions offrant toutes les garanties pédagogiques. Pour la mobilité enseignante, des procédures sont mises en place dans le cadre du dispositif Erasmus+. L'enseignement des langues étrangères (anglais, italien, espagnol) s'inscrit dans cette perspective d'échanges, le niveau B2 est visé et une certification est possible. Toujours dans la perspective d'ouverture internationale, un atout important est représenté par le réseau international *Ambiances*, dont le pilotage est assuré à l'ENSAG. On note aussi l'audience internationale du laboratoire *CRAterre*.

La diversité et l'exigence des partenariats régionaux, nationaux et internationaux concourent largement à la qualité et à l'ouverture de la formation.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

La grande majorité des étudiants du cycle DEA sont issus du cycle DEEA de l'école. Une quinzaine provient d'autres ENSA et de l'ordre de 10 % des effectifs correspondent à des admissions d'étudiants français ou étrangers sur dossiers de VAE (validation d'acquis par l'expérience). En 2014-2015, l'effectif global était de 148 étudiants en 1<sup>ère</sup> année et de 165 en 2<sup>ème</sup> année.

L'attractivité de la formation est avérée. En 2<sup>ème</sup> cycle, l'immense majorité des étudiants provenant du 1<sup>er</sup> cycle, la configuration des provenances géographiques se perpétue : 43 % des étudiants sont issus de la région Rhône-Alpes, 40 % d'autres régions de France et 17 % sont étrangers. Il faut ajouter qu'il y a davantage d'entrants des ENSA que de sortants de l'ENSAG (en moyenne 20 pour 10 et, en 2014-2015, 15 pour 7).

Les résultats de 2014-2015 concernant la réussite dans le cycle et au diplôme ne sont pas communiqués. En 2013-2014, pour 177 inscrits en 4<sup>ème</sup> année, 156 ont été admis en 5<sup>ème</sup> année pour 182 inscrits pédagogiques (incluant les étudiants en situation de redoublement). 144 de ces inscrits ont été diplômés, soit un taux de réussite de 80 %. Toutefois, au regard des éléments transmis, il est difficile de suivre avec certitude une cohorte.

Environ 75 % de titulaires du DEA s'inscrivent dans la formation conduisant à la HMNOP et sont donc nécessairement en mise en situation professionnelle. En 2014-2015, il y avait 109 inscrits de l'ENSAG en HMNOP (pour 122 inscrits). Aucune indication n'est fournie quant aux poursuites d'études au sein d'autres formations dispensées par l'ENSAG (DPEA, DSA ou doctorat).

L'école accompagne l'insertion professionnelle grâce à la mission « Insertion, professions et vie étudiante », notamment par la collecte des offres d'emplois. Aucune enquête sur cette insertion n'a été menée depuis l'enquête nationale de 2011 et l'observatoire régional des débouchés des diplômés n'a pas été reconduit après 2010. Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés constitue un chantier prioritaire que l'école devrait conduire de manière régulière.

- Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique du cycle DEA est importante et de qualité. Elle est constituée de 68 intervenants dont 60 enseignent en 4<sup>ème</sup> année et 52 en 5<sup>ème</sup> année. Cette équipe compte 55 architectes, un seul ingénieur, un urbaniste, un paysagiste, un géographe et deux plasticiens ainsi que trois sociologues, un philosophe, deux linguistes et un vidéaste. Parmi les enseignants, on compte 27 docteurs dont cinq HDR.

Les enseignants relèvent de différents statuts : titulaires recrutés sur concours ou mutation (près de la moitié des titulaires, architectes ou non, ont au moins un doctorat), associés ou contractuels. Ils sont classés dans différents champs disciplinaires même si, pour la majorité d'entre eux, ils sont architectes.

Les enseignants responsables d'UE sont titulaires. Ils collaborent et se coordonnent avec les personnels administratifs compétents. Cet encadrement administratif a été largement renouvelé. Il est considéré qu'un nouveau cycle s'ouvre de ce point de vue, débuté par un travail d'actualisation pédagogique dans lequel les communautés enseignante et administrative sont pleinement engagées.

La formation est pilotée par une CPR (commission pédagogique et de la recherche). Cette instance se réunit tous les quinze jours pour élaborer et faire évoluer le programme pédagogique. Actuellement, l'absence d'un président ne facilite pas son fonctionnement (par exemple aucun compte-rendu n'a été établi cette année). Le conseil d'administration a nommé une commission d'admission, d'orientation et de validation des acquis pour s'assurer de la validation des acquis des étudiants. Un conseil scientifique doit être mis en place prochainement ainsi que des séminaires pédagogiques (3 ou 4 par an) ouverts à tous les enseignants et personnels administratifs visant à mesurer les évolutions nécessaires du programme pédagogique et des orientations du projet d'établissement.

Une commission d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise place en 2012-2013. Les taux de réponses sont encore faibles mais le dispositif a d'ores et déjà permis une amélioration de la qualité du dialogue enseignants-étudiants. Il est admis dans le dossier que l'exploitation des résultats est à améliorer. Une 1<sup>ère</sup> analyse des observations émises par les étudiants conduit à formuler d'importantes questions ou propositions : mise en place de forums-débats, associant les enseignants et les étudiants, sur la forme et le contenu de l'enseignement, désignation d'un enseignant référent pour une promotion, établissement d'un bilan des enseignements lors des jurys, etc.

Une autoévaluation a été menée pour l'ensemble des enseignements et par champ disciplinaire, incluant un bilan des TPCAU (Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine). Un diagnostic complet a été dressé et a notamment porté sur les points suivants : amélioration de la formalisation des objectifs pédagogiques et des compétences à acquérir, comment faciliter le choix d'un parcours par l'étudiant ? Un réel effort et travail d'autoévaluation apparaît donc clairement. De nombreux points sont honnêtement interrogés sur les objectifs, la mutualisation et le suivi du devenir des étudiants.

Les recommandations de la dernière évaluation réalisée par le HCERES concernaient essentiellement la recherche et proposaient un décloisonnement des chercheurs pour accroître la transversalité des thématiques traitées. On apprécie mal les évolutions mises en œuvre mais il semble qu'une plus grande transversalité existe dans les UE communes. La mise en place d'un conseil scientifique et de séminaires pédagogiques ouverts à tous, telle qu'envisagée par l'établissement, sera de nature à engager de nouvelles dynamiques et à permettre une évolution, voire une refonte, du programme d'études. Il en est de même de la mise en place de journées doctorales et de la participation de l'ENSAG à la ComUE Université Grenoble Alpes.

## Conclusion

Le dossier correspond essentiellement à un travail collaboratif entre les personnels administratifs, en grande partie renouvelés en 2014-2015, complété d'une contribution de quelques enseignants. Il y manque vraisemblablement des renvois à des pièces ou documents de précision, de justification ou de validation des orientations pédagogiques. Des publications ne sont pas jointes au dossier, seul un document décrit les participations de l'ENSAG à l'aide à l'édition des travaux de ses enseignants chercheurs. Une liste de publications choisies des chercheurs et enseignants-chercheurs par entité de recherche ou par équipe d'atelier devrait être fournie. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) ou supplément au diplôme n'est pas communiquée.

### Points forts :

- Un adossement à la recherche probant. De nombreux chercheurs et enseignants-chercheurs participent aux ateliers ou aux séminaires pour permettre de mieux conjuguer les apports théoriques et les aspects professionnalisants.
- Une offre importante de thématiques d'atelier. Six thématiques sont proposées, ce qui permet la mise en œuvre d'ateliers pour environ vingt-cinq étudiants et un encadrement très satisfaisant (environ une dizaine à une quinzaine de membres par équipe pédagogique).
- Des équipes pédagogiques de qualité ainsi qu'une diversité et une richesse des modalités pédagogiques, en particulier celles permises par les GAIA (expérimentation, dispositif à l'échelle 1, etc.)
- L'importance de l'enseignement des langues et la possibilité d'une certification (niveau B2).
- Le projet de mise en place d'un conseil scientifique et de séminaires pédagogiques ouverts à tous les acteurs concernés.
- Des liens confirmés avec des partenaires locaux, régionaux et internationaux.

### Points faibles :

- Manque de mise en relief des sciences et techniques pour l'architecture.
- Manque de lisibilité de la spécificité des thématiques traitées dans les ateliers, tant concernant les objectifs que leur contenu qui paraît à densité variable.
- Absence de suivi de l'insertion professionnelle des cohortes de diplômés.

### Recommandations pour l'établissement :

La formation est de qualité. Elle implique de nombreux enseignants-chercheurs et les axes ou thèmes de recherche définis peuvent servir de fondements à des colorations thématiques d'atelier (par exemple, architecture et montagne, architecture et ambiances, etc.).

L'articulation des enseignements en thématiques présente le grand intérêt d'une offre diversifiée, de plus adossée à des positions de recherche interne à l'établissement. Toutefois, cette orientation paraît nuire à l'énoncé d'objectifs globaux singuliers pour l'école et à la définition d'un projet pédagogique « clair et fédérateur » selon les propres mots du dossier.

L'organisation en domaine d'études, interrogée dans le bilan d'autoévaluation, devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie sans remettre en cause les liens avec la recherche et avec les axes de réflexion conceptuelle. En s'appuyant sur une semestrialisation et une structuration en domaines des enseignements, le DEA pourrait permettre un parcours plus ouvert pour les étudiants. En outre, l'architecture de la formation serait définie selon un schéma davantage en conformité avec les textes réglementaires relatifs à l'organisation pédagogique des études.

Enfin, il est incontournable d'instaurer un dispositif formalisé du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

# Observations de l'établissement



M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section des formations et des diplômes

HCERES  
Section des formations et des diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

DIRECTION

Monsieur le Directeur,

DATE : 19 février 2016  
N/RÉF : MW/ 2016-07

VOTRE INTERLOCUTEUR : MARIE WOZNIAK  
TÉL. : 04 76 69 83 22  
WOZNIAK.M@GRENOBLE.ARCHI.FR

OBJET : observations sur l'évaluation du DEA de l'ENSAG

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos remerciements aux membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous sommes globalement satisfaits de l'évaluation faite du Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA) équivalent Master mais tenons néanmoins à mentionner l'observation suivante :

Nous regrettons l'ambiguïté du rapport (en page 6) sur notre appartenance à la COMUE Université Grenoble Alpes à laquelle nous avons adhéré en mars 2015 et sur la mise en place des journées doctorales qui existent à l'école depuis la rentrée 2010 et constituent une véritable avancée en matière de suivi des thèses.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

La Directrice de l'ENSA de Grenoble,

Marie WOZNIAK



UNIVERSITÉ DE  
GRENOBLE

ECOLE  
NATIONALE  
SUPERIEURE  
D'ARCHITECTURE  
DE GRENOBLE

60 AVENUE DE CONSTANTINE  
CS 12636  
38036 GRENOBLE CEDEX 2  
T. +33 (0)4 76 69 83 00  
F. +33 (0)4 76 69 83 38

WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR